

Conseil de Paris  
6 juillet 2010

## **Intervention de Jean-Pierre Lecoq** Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

### **Débat sur la rénovation des voies sur berges**

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Maire,  
Mes chers collègues,

Chacun connaît et reconnaît vos talents de communicant, Monsieur le Maire, et sur le sujet qui nous amène à débattre aujourd'hui, vous avez à nouveau pratiqué votre discipline préférée, celle du faire savoir.

Faire savoir plutôt que faire, faire beaucoup savoir et faire peu, tels sont me semble-t-il les guides de votre action à Paris et les caractéristiques de ce projet.

Sur l'aménagement des berges de la Seine, convenez que vous faites petit bras : sur la rive droite, vous ajoutez quatre feux et sur la rive gauche, vous vous contentez de traiter 2,5 km de voies. Quant à l'aménagement projeté, vous nous refaites un Paris Plage praticable théoriquement toute l'année : aux terrains de sport en plein air, vous ajoutez un peu de verdure, 2 doigts d'internet et pour faire jeune, un skate-board. Enfin, clin d'œil au monde de la nuit, vous prévoyez des barges exploitables sous la forme de concessions et des locaux transformables en salles de concert.

Dans un dernier effort, vous voulez créer des îles artificielles qui tels des croustons sur une soupe déjà épaisse flotteraient face au Musée d'Orsay.

Nous souhaitons beaucoup de courage aux Architectes des Bâtiments de France pour rappeler un certain nombre de principes et pour vérifier la compatibilité de cet aménagement que vous voulez créer avec le classement des Berges de la Seine au patrimoine mondial de l'Unesco.

En réalité, Monsieur le Maire, nous ne vous reprochons pas de vous intéresser à la Seine :

le Maire de Paris ne peut qu'être sensible à sa présence (elle coule sous les fenêtres de votre bureau), et à son importance environnementale et économique.

Mais sur un sujet aussi essentiel, donnez vous le temps de consulter, d'écouter et concevez un projet de beaucoup plus grande envergure porteur d'avenir et mobilisateur pour les Parisiens, un projet qui après avoir été largement débattu gagnera en consensualité.

Le projet présenté par le groupe UMP n'a sans doute pas toutes les qualités, mais son intérêt premier réside dans une vision beaucoup plus étendue des zones aménageables.

Monsieur le Maire, vous avez l'occasion avec ce dernier projet de donner un peu d'éclat à votre dernier mandat.

La plupart des grands dossiers, de vos grandes opérations sont contestées politiquement et font l'objet de recours multiples devant les différentes juridictions, des Halles aux Batignolles en passant par Jean Bouin. Ces chantiers ont pris plusieurs années de retard et constituent potentiellement autant de boulets futurs pour les finances de notre collectivité.

Le 104, que vous vouliez emblématique de votre politique culturelle a pris l'eau rapidement et attend sous perfusion, un nouveau départ. Même le Vélip, fleuron de votre politique, déraile et coûtera de plus en plus cher aux Parisiens, victime de vols et de dégradations multiples.

Je vous le dis, Monsieur le Maire, sur cette opération sur laquelle tous les groupes de notre assemblée ont émis des critiques, mais aussi formulé des propositions constructives, vous avez l'occasion unique de susciter un projet novateur, intelligent, en ne dressant pas les Parisiens les uns contre les autres.

Aussi n'écoutez pas certains de vos conseillers et prenez la mesure de cet aménagement symbolique, emblématique qui peut rassembler les Parisiens.